

MANAGEMENT DES STRUCTURES POUR PERSONNES AGEES

Année : 2019

Lieu : Bain de Bretagne, Guichen, Montauban, Montfort sur Meu, Rennes, Saint Meen le Grand

ARS BRETAGNE- PAERPA : SERVICES D'AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE - FORMATION

Réf. : ECSPA20



Compétences Visées

Savoir repérer les indices de risque de perte d'autonomie des personnes accompagnées à leur domicile et de leurs aidants et intégrer les informations pertinentes pour adapter les réponses.

Objectifs, Contenus

Appréhender le dispositif du PAERPA dans le territoire du pays de Brocéliande et des pays des Vallons de Vilaine de l'ARS Bretagne

- Les objectifs, la population cible, le dispositif, les missions et engagements des acteurs.
- La Coordination Territoriale d'Appui (CTA), les dispositifs existants au sein du territoire PAERPA du pays de Brocéliande et des pays des Vallons de Vilaine de l'ARS Bretagne : MAIA, CLIC, Filière gériatrique...
- Le partage d'information et la coordination entre les professionnels : confidentialité et dispositif dérogatoire (Décret du 01/12/2013).
- La contribution des professionnels des SAAD dans le dispositif.

Apprendre à identifier une situation de personne âgée en risque de perte d'autonomie

- Le vieillissement : outils de simulation.
- Les concepts d'autonomie et de dépendance et leur évaluation, le concept de fragilité.
- L'évaluation des besoins de soins et d'aides et l'adaptation des réponses.
- Les facteurs de risque d'institutionnalisation et d'hospitalisation.
- Le repérage des 4 grands risques : liés aux médicaments, le risque de dénutrition, le repérage de la dépression, le risque de chute.
- L'identification du risque d'épuisement de l'aidant.

Identifier les signes d'alerte et savoir les transmettre

- Les principes de la transmission d'informations.
- La définition d'une information préoccupante et pertinente.
- La personne à qui transmettre.

Analyse des pratiques à partir des situations rencontrées

- Les observations réalisées.
- Les alertes réalisées.
- La retranscription des informations.
- Les outils déployés : évaluations, contribution au PPS.
- La description des modalités organisationnelles mises en oeuvre dans la gestion du plan d'aide de la personne âgée intégrant ses proches.
- La mise en évidence de la complémentarité dans le plan de soins et le plan des aides.
- La mise en évidence des réussites, des difficultés et des freins.
- La recherche de solutions en grand groupe et de leviers d'actions.

Personnes concernées

Formation à destination des professionnels des **SAAD du territoire PAERPA du pays de Brocéliande et des pays de Vallons de Vilaine de l'ARS Bretagne** : Aides à domicile (titulaires ou non d'un diplôme type DEAES ou ADVF) et responsables de secteur.

2019

Durée

2 jours

» du 25/02/2019 au 18/03/2019

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation s'inscrit dans le contexte de santé publique des projets pilotes PAERPA.

Les méthodes pédagogiques pragmatiques (simulation, jeux pédagogiques), permettent aux professionnels de développer leurs compétences dans le repérage et la prévention des risques de perte d'autonomie de la personne âgée.

Cette formation est animée conjointement avec les coordinations territoriales.

À noter

Attention cette formation est exclusivement réservée aux SAAD dont les Aides à Domicile interviennent dans le pays de Brocéliande ou dans les pays des Vallons de Vilaine.